

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 59 (1949-1950)
Heft: 7

Rubrik: En deux mots

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Si les médecins et les pharmaciens demeuraient attachés aux fébrifuges antiques au point de ne prescrire parfois qu'en dernier ressort et après l'échec de tout autre remède le quinquina, on peut se figurer les curieuses drogues que recommandaient les meiges et les recueils de médecine populaire.

Estimant que la fièvre est due à un venin que peuvent attirer des animaux, les campagnards mettaient volontiers des poules, des pigeons, des chats aux pieds ou à la tête du malade, après les avoir ouverts en vie. On les retirait quelques heures plus tard, corrompus et sentant mauvais: c'était le venin, pensait-on. Dans les fièvres intermittentes, pour prévenir un retour de température, on plaçait des araignées sur les poignets ou les tempes. Parfois on se bornait à attacher près du lit un animal vivant, ainsi un mouton, qui absorbait la cause du mal.

Il y avait aussi les formules magiques. Avaler un billet où l'on avait écrit trois jours de suite: Agla Eglatus Eglia était un moyen infaillible contre les fièvres les plus tenaces, et

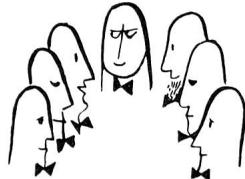
un appel en un hébreu cabalistique à la puissance divine.

N'oublions pas les guérisons par la prière ou l'imposition des mains. Le Dr Olivier, dans sa monumentale histoire de la médecine du XVIII^e siècle, cite l'existence à Lausanne d'un garçon de cinq ans qui guérissait de la fièvre et avait une infinité de clients: il lui suffisait d'appliquer sur le front du malade un morceau de pain.

La plupart de ces remèdes sont chez nous très anciens. L'introduction du quinquina ne les fit point disparaître. Jusqu'il y a un siècle, patients et parfois médecins leur demeurèrent fidèles. Certaines de ces drogues avaient peut-être des effets salutaires; la suggestion et la foi ne sont d'ailleurs pas à dédaigner... Mais peu à peu le quinquina fut de plus en plus prescrit. Et le Dr Tissot, esprit ouvert et sage, l'ordonne comme fébrifuge, en même temps qu'un régime approprié de fruits, qui désaltèrent, entretiennent la liberté du ventre et «sont l'aliment le plus convenable pour le fiévreux».

Henri Perrochon.

EN DEUX MOTS



Le Comité central de la Croix-Rouge suisse s'est réuni le 4 mai dernier, sous la présidence du Dr G.-A. Bohny, président de la Croix-Rouge suisse. Il a notamment discuté

de la réorganisation des sections et a accordé une subvention de fr. 10 000.— à la section de Genève pour lui permettre de mener à bien ses diverses tâches. De plus, il a voté les crédits suivants: fr. 4800.— pour l'achat d'un frigidaire destiné au Service de transfusion, et fr. 600.— pour l'acquisition d'un appareil pour l'enseignement de la respiration artificielle selon la méthode du Dr Eve.

*

La Direction de la Croix-Rouge suisse a tenu une séance le 20 avril, à Berne, sous la présidence du Dr G.-A. Bohny. Elle a notamment approuvé le rapport et les comptes annuels pour 1949, ainsi que le budget pour 1950, et accepté le programme de la prochaine Assemblée des délégués.

*



Le Dr G.-A. Bohny et M. Gilbert Luy, respectivement président et secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, re

présenteront cette dernière à la séance de printemps du Comité exécutif de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, qui aura lieu du 9 au 12 mai à Genève.

*

M. Gilbert Luy, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, et le Dr Hans Haug, son remplaçant, ont donné en mars et avril une série de conférences sur les activités de la Croix-Rouge suisse. Le premier a parlé de son séjour d'études aux Etats-Unis et des enseignements que la Croix-Rouge suisse peut recevoir de la Croix-Rouge américaine, tandis que le second a exposé plus particulièrement certains aspects du problème des réfugiés en Allemagne. M. Luy s'est adressé aux sections de Sierre et de Berne-Mittelland, aux infirmières de La Source et aux samaritains de la Chaux-de-Fonds. M. Haug, de son côté, a parlé lors de réunions du Parti démocratique libre de St-Gall et du Parti des jeunes libéraux de Berne, devant les infirmières du Linden-hof et les membres de la section d'Oberraargau. A l'issue des conférences, les deux orateurs ont présenté un film tourné dans les camps de réfugiés en Allemagne.

*

La section de Sierre de la Croix-Rouge suisse a organisé du 1 au 15 avril une «Quinzaine de la Bonté» pendant laquelle elle a fait appel à la générosité de toute la population. Cette action a été soutenue d'une façon très efficace par la plus grande partie de la presse romande du Valais.

*

Les membres du Comité central, les présidents de commissions et les chefs de service du secrétariat général qui se rendent en mission officielle en Suisse

ou à l'étranger porteront désormais un insigne de la Croix-Rouge.

*



M. Etter, conseiller fédéral, a invité le chef du Service fédéral de l'hygiène publique, des représentants de la Croix-Rouge suisse et diverses personnalités intéressées aux questions de transfusion sanguine, à prendre part à une conférence, le 19 avril dernier, afin de discuter de certains points soulevés par le postulat de M. Bucher, conseiller national.

*

Au début d'avril, la division sérologique du Service de transfusion de la Croix-Rouge suisse a effectué le 5000^e examen sérologique de donneurs de sang. Cet examen comporte la détermination du groupe sanguin, du facteur Rhésus, ainsi que le test «Kahn».

*

Le 11 avril dernier, les premières expériences concernant la préparation de fractions de plasma humain ont été effectuées au laboratoire central du Service de transfusion.

*



La Croix-Rouge suisse a délégué deux infirmières à une conférence du Comité consultatif des infirmières de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, qui a eu lieu à Genève les 2 et 3 mai derniers.

*

La ville de Zurich a été définitivement choisie comme siège de la future Ecole de perfectionnement pour infirmières.

*

L'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés a tenu son assemblée annuelle le 6 mai à Berne. L'assemblée a approuvé le rapport et les comptes annuels de 1949, ainsi que le budget pour 1950, puis elle a élu à la présidence de l'Association Mme Germaine Vernet-Bourcart, de Genève, en remplacement de Mme Monika Wuest, appelée par la Croix-Rouge suisse à la direction de la nouvelle Ecole de perfectionnement pour infirmières. Mme Vernet a également été désignée, avec Mme Hélène Naegeli, pour représenter l'Association au sein de la Direction de la Croix-Rouge suisse.

*



La Croix-Rouge suisse a décidé de continuer à recevoir dans notre pays des enfants réfugiés, sur la base des inscriptions recueillies auprès de familles suisses. C'est ainsi qu'un petit groupe de 60 enfants réfugiés du Schleswig-Holstein arrivera chez nous à fin mai.

*

En avril, 7 enfants français et 20 anglais prépubertaires, ainsi que 570 enfants réfugiés, ont quitté notre pays; en mai, deux convois ramèneront dans leurs familles 928 enfants réfugiés d'Allemagne du Nord et du Schleswig-Holstein. Par ailleurs, 20 petits Anglais prépubertaires ont été reçus le 28 avril au préventorium des Alpes, au Beatenberg.

*



En mars, la Croix-Rouge suisse a expédié dans divers camps de réfugiés en Autriche des médicaments, des textiles et du savon pour un montant total de fr. 19 500.—.

Nos mots-croisés

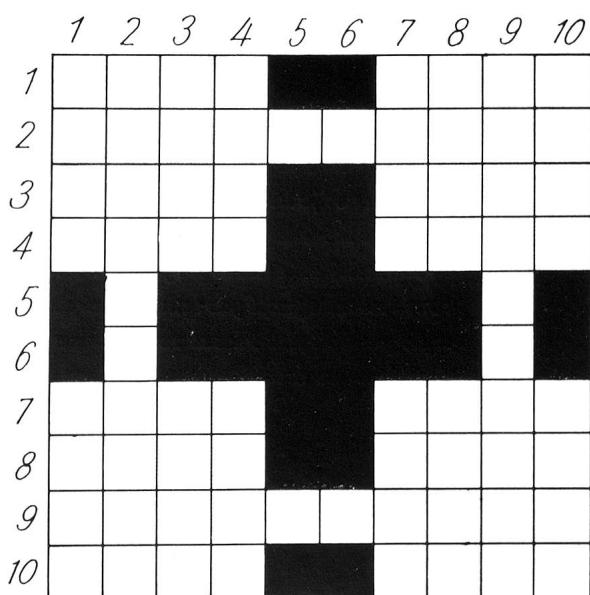
Solution du problème précédent.

Horizontalement

1. Farniente; 2. Oreille; 3. Lévrier; 4. Eva; - EUD; 5. Co-saque; 6. HP; - Nul; 7. Os; - Aérien; 8. Ilôt; 9. Sang; - Cène.

Verticalement

1. Folichon; 2. Are; - Ops; 3. Rêves; - On; 4. Nirvana; 5. Ilaque; 6. Ele; - Ulrich; 7. Nérée; - Ile; 8. Léon; 9. Etudiante.



Horizontalement

1. Nul ne l'est à n'importe quoi. - En cuisine, tu donnas de la consistance.
2. La Croix-Rouge ambitionne de l'être envers tous.
3. Se situe entre l'accidentel et l'exceptionnel. - Un tel homme avait un suzerain.
4. Se suivent sans se ressembler. - Des propos qui l'eussent été en 1900 sont monnaie courante aujourd'hui.
5. —.
6. —.
7. Concerne le pontonnier, l'électricien et le caissier.
8. Le XIII^e de ce nom est mort en 1903. - Sans qu'on le sache.
9. Les délégués de la Croix-Rouge en ont souvent besoin lors de missions.
10. Père d'un coureur de dot mythologique. - Quatre fois la cinquième.

Verticalement

1. Ce goût n'est pas celui de tout le monde. - Propre au roseau.
2. Excitèrent souvent la colère divine.
3. Un tel individu a peu de chances de s'amender. - Le mariage, paraît-il, en est un.
4. Divisions chronologiques. - Pronom répété.
5. —.
6. —.
7. Compositeur du Roi d'Ys. - On le fait souvent sur l'aile.
8. Sa plume ornait le chapeau de Tistet Védène. - Ne fatiguerait pas beaucoup un cheval.
9. Il jongle avec les lettres et les chiffres.
10. A 20 kilomètres d'Alençon. - Le Klondike en vit une fameuse.